

**Commission de suivi
de l'initiative citoyenne**

27 juin 2018

Compte-rendu

Membres présents : Anne SAOUDI (représentante des Conseils citoyens indépendants), Laurence COMPARAT, Pascal CLOUAIRE, Laetitia LEMOINE, (élus du groupe Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes).

Membres excusés : Gilles NAMUR (représentant du Comité de Liaison des Unions de quartier), Sarah BOUKAALA (élue du groupe Rassemblement de la Gauche et de Progrès), Marine GIROD DE L'AIN, Thierry CHASTAGNER et Claude COUTAZ, (élus du groupe Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes), Jacques DALLET (représentant des Tables de quartier), Romain RAMBAUD (Professeur des universités, spécialiste en droit électoral),

VOS PRECONISATIONS POUR LE BUDGET PARTICIPATIF

BUDGET PARTICIPATIF

Vos préconisations du 19 décembre 2017 :

- ✓ Une attention à toutes les étapes du budget participatif pour favoriser la mobilisation des habitants des secteurs 3, 5 et 6 et des publics jeunes et résidents étrangers.
- ✓ Développer la mobilisation sur l'espace public.
- ✓ Poursuivre l'amélioration de la visibilité des projets du Budget participatif sur l'espace public.

SEMAINE DE VOTE

Vos préconisations du 9 mars 2018 :

- ✓ Mise en place d'une déclaration sur l'honneur pour la résidence à condition de conserver un strict contrôle de l'identité et l'indication des risques encourus par la personne en cas de fausse déclaration.
- ✓ Déploiement du vote en ligne sur un mois.

LES EVOLUTIONS MISES EN PLACE

EVOLUTIONS 2018

- ✓ Démarrage des « Caravanes de projets » dès fin juin 2018 avec priorité aux quartiers « politique de la ville »
- ✓ Communication sur le BP dans le cadre de « *L'été Oh Parc* » et « *Cabaret frappé* »
- ✓ Des expositions des projet soumis au vote dans un parc par secteur en septembre 2018.

EVOLUTIONS 2018

- ✓ Vote en ligne possible dès le 6 septembre 2018..
- ✓ Un interface de vote plus ergonomique
- ✓ Vote en ligne en une seule étape
- ✓ Déclaration sur l'honneur pour le lieu de résidence

J'atteste sur l'honneur résider à Grenoble au moment du vote .

J'ai connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse déclaration.

J'accepte de fournir à la Ville un justificatif de domicile si celle-ci me contacte dans le cadre de contrôles aléatoires des votants.

EVOLUTIONS 2018

- ✓ Mise en place d'un bureau de vote mobile sur triporteur : parc, marché, sortie de lycées, etc.
- ✓ Déploiement des ambassadeurs du BP sur l'espace public.
- ✓ Ouverture des bureaux de vote en soirée en semaine non concluante.
- ✓ Ouverture des bureaux le samedi dans les quartiers efficace si accompagnée d'animations
- ✓ Bureau de vote le samedi 6 octobre dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville accompagné d'animations dans le Parc Paul Mistral.

**DISPOSITIF
D'INTERPELLATION
ET DE VOTATION CITOYENNE**

Suite au recours du Préfet du 8 février 2016, le tribunal administratif de Grenoble a décidé le 24 mai 2018 d'annuler le dispositif d'interpellation et de votation citoyenne.

La Ville de Grenoble a fait appel de cette décision.